
DECRET N° 2018 / 388 **DU** **05 JUIL 2018**
 portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2016/427 du 26 octobre 2016 portant réorganisation de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) :

- Directeur : **Monsieur EBAL MENYE Edmond.**
- Directeur Adjoint : **Monsieur WADOUM FOFU Chamberlain.**

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 05 JUIL 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul Biya

PAUL BIYA